

CERTIFICAT

N° STA/0024-g

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

GLOBAL Certification® atteste que l'Entreprise :

TNS DEPOLLUTION

Agence LAILLE
16 rue de la Plaine
35890 LAILLE

Agence QUEVEN
13 rue Lavoisier
56530 QUEVEN

Satisfait aux exigences de :

- L'Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs
- La norme NF X46-010 : 2012 relative au Référentiel technique pour la certification des entreprises réalisant des « Travaux de traitement de l'amiante ».
- La norme NF X46-011 : 2014 relative aux Modalités d'attribution et de suivi des certificats des entreprises.
- L'annexe 1 du PQR AMIANTE : Référentiel de GLOBAL Certification® relatif à la certification des entreprises réalisant des « Travaux de traitement de l'amiante » en vigueur sur le site www.global-certification.fr rubrique Certification Amiante / Amiante Entreprise ;

Pour la (ou les) activité(s) déclarée(s) ci-dessous par l'entreprise:

Les ouvrages extérieurs de bâtiments

Les ouvrages intérieurs de bâtiments

Et lui attribue la : **Certification**

TRAITEMENT DE
L'AMIANTE



Emis le : 16/11/2022
Date de prise d'effet : 18/01/2023
Valable jusqu'au : 17/01/2028

Pour GLOBAL Certification®

La Présidente, Elvire THOBOIS

GLOBAL
CERTIFICATION®